

Le journal de
la petite enfance

N°8 Mars 2022

« AU FIL DU TEMPS », LA NOUVELLE CRÈCHE DE CAVAILLON



Située Place Maurice Bouchet, au cœur de la cité cavare, la crèche « Au fil du temps » a ouvert ses portes le 21 février 2022. D'une capacité d'accueil de 35 enfants, la crèche dispose de deux grandes salles de vie, d'une salle de motricité, de quatre dortoirs, de deux salles de change, d'une salle de repas, d'un jardin aménagé et d'une cuisine professionnelle où les repas sont cuisinés quotidiennement.

Les dix professionnelles de la petite enfance qui accueillent les enfants ont été mobilisées très en amont de l'ouverture des locaux au public. Cela leur a permis d'élaborer un projet éducatif conforme à leurs valeurs. L'adaptation des enfants à la vie en collectivité, l'accueil des familles et le travail d'équipe ont été placés au cœur de leurs réflexions.

La fermeture de la micro-crèche « Les Petites graines » a été quasiment concomitante avec l'ouverture d'« Au fil du temps ». Les enfants qui étaient accueillis là-bas ont donc pu découvrir leur nouvelle crèche à leur retour de vacances d'hiver.

Sommaire







LE CONTACT AVEC LA NATURE: UNE NÉCESSITÉ





Les professionnels des crèches intercommunales s'engagent au quotidien dans l'application de la charte d'accueil du jeune enfant. Cette charte, élaborée par le Ministère des Familles, de l'Enfance et du Droit des Femmes, énonce les grands principes pour un accueil de qualité. Elle précise que « Le contact avec la nature est nécessaire au développement des enfants » (article 6). Potagers, ateliers artistiques avec des matériaux naturels, construction de cabanes, sorties quotidiennes pour explorer la faune et la flore du jardin, 1001 propositions sont faites aux enfants dans les crèches et aux Relais Petite Enfance.

A Mérindol, les petits explorateurs passent le jardin à la loupe (photo ci-dessus), tandis qu'au Repère des Galopins (Cavaillon), les professionnels proposent aux enfants des plateaux avec des éléments naturels à manipuler. Feuilles, glands, aromates, les propositions de plateaux évoluent au fil des saisons.

A la micro-crèche des Taillades, les enfants sortent dans la pinède environnante une à deux fois par mois. Les trésors ramassés lors de leurs excursions décorent ensuite la crèche.

A la Farandole (Cavaillon) et à Cheval Blanc, une artiste plasticienne propose des ateliers où les enfants peuvent exprimer leur créativité en utilisant du jus de betterave, du thé ou du café en guise de peinture, et des tiges en guise de pinceaux.

Quant à l'équipe de Coustellet, elle a adopté l'adage suédois « Il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements ». Là-bas, on sort par tous les temps ! Le jardin a été structuré autour d'espaces créés par les professionnels (structure motrice, coin tranquille avec des couvertures, coin dînette, coin bac à sable) et d'espaces créés par la nature (tas de feuilles pour y plonger, bâtons pour gratter, de l'eau qui reste dans des petits trous pour mettre les doigts dedans, de



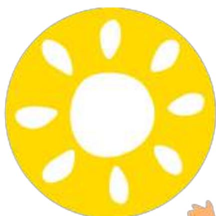
la terre mélangée à l'eau qui devient de la pâte à modeler).

A Lagnes, Gordes, Créange (Cavaillon) et Valentin (Cavaillon), une intervenante en médiation animale vient régulièrement présenter de petits animaux aux enfants. Cochons d'inde, poules, lapins, les enfants apprennent à en prendre soin.

Enfin, aux Relais Petite Enfance, les assistantes maternelles se réunissent régulièrement dans les jardins publics ou lors de promenades dans la nature environnante. Des sorties sont proposées à la garrigue de Mérindol, à la forêt des Cèdres de Cabrières d'Avignon, ou bien au Boulon à Robion. C'est l'occasion de marcher, mais aussi d'explorer les senteurs du thym, du romarin ou bien des immortelles. Landart, collages, jeux de cache-cache, escalade, glissades, les enfants sont invités à découvrir la nature de multiples façons.

Ainsi, dans les crèches intercommunales comme aux Relais Petite Enfance, les résultats des recherches en neurosciences sont mis en pratique : d'après les scientifiques, le contact avec Dame Nature favoriserait la sécrétion d'ocytocine, l'hormone du bonheur. Il n'y a plus à hésiter pour emmener les enfants au jardin !







QUAND L'ENFANT JOUE AVEC LA NATURE



La découverte de son environnement est pour l'enfant synonyme de nouvelles expériences. Au contact des éléments de la nature, du vivant, le tout-petit part à la rencontre du monde qui l'entoure et qui devient le plus souvent pour lui, une vraie source d'inspiration et de créativité.

Le jeu libre, spontané, sans l'intervention intrusive de l'adulte, en fonction des intérêts de l'enfant commence !

Un petit garçon de 3 ans, arrive en courant du fond du jardin de la crèche. Il a trouvé un « scargot ». Deux enfants le suivent, puis trois, puis un petit groupe se forme autour de lui. Adultes et enfants observent l'animal, la rondeur et la dureté de sa coquille, les deux antennes qui sortent de sa tête, sa marche lente et glissante. Il chatouille la paume de la main !

Depuis la découverte de cette petite bête, l'enfant part à la recherche de la famille « scargots » tous les jours, accompagné le plus souvent d'un copain ou d'une copine d'aventure. Il collectionne les maisons vides des gastéropodes, les trie par taille, les bébés, les moyens, les grands, sous le regard amusé des adultes, qui ignorent encore que les fourmis ne sont pas très loin dans le jardin ! »

C'est l'occasion pour l'équipe de la crèche de laisser l'enfant libre de ses actions en favorisant son expression et en le laissant jouer « sans jouets »

Mais c'est aussi, le temps pour les professionnels d'accompagner l'enfant dans cette exploration en chantant les comptines de l'escargot, de la fourmi ou du papillon, en emmenant les tout-petits dans l'imaginaire, en leur proposant des histoires au jardin, au gré des saisons, en éveillant leur curiosité sensorielle au contact de la terre, de l'herbe, des cailloux, des feuilles, des fleurs, des aromatiques, des graines, toute une collection de trésors que nous offrent la nature. Là, juste sous nos yeux d'adulte habitué, l'enfant, lui, explore, tel un aventurier, la jungle de la faune et la flore du jardin !

Les mains dans la terre, les pieds dans l'herbe, dans les feuilles mortes, à l'écoute du chant des oiseaux ou du bourdonnement des abeilles, tout devient ludique pour les tout-petits.

Mots d'enfants



• Noé interpelle son assistante maternelle, Coralie, alors qu'il a aligné des petites voitures. Coralie lui demande : « Tu vas faire la course avec les voitures ? ». Noé répond : « Oui » et part en courant… Il a gagné !

• Ilyan, 2 ans ½, regarde sa maman partir par la fenêtre puis se retourne vers l'équipe de la crèche et dit : « C'est bon, elle est partie ! ».

LES RAM DEVIENNENT DES RPE



Désormais, les Relais d'Assistants Maternels (RAM) s'appellent les Relais Petite Enfance (RPE). Cette nouvelle dénomination a pour but de rendre les relais plus visibles et plus explicites pour les parents. Le décret n° 2021-1115 du 25 août 2021, qui institue ce changement, désigne les Relais Petite Enfance comme des services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Si les missions exercées par les RPE restent inchangées, le décret en précise certaines :

- Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le Comité Départemental des Services aux Familles ;
- Offrir aux assistants maternels et aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
- Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle ;
- Soutenir les assistants maternels dans les démarches à accomplir en matière de publication et de déclaration de leurs disponibilités d'accueil sur monenfant.fr ;
- Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.

Une nouvelle convention collective pour les assistants maternels et les professionnels de la garde à domicile

Depuis le 1er janvier 2022, une convention collective commune est applicable aux assistants maternels et aux professionnels de la garde à domicile.

Voici quelques changements concernant les assistants maternels et qui s'appliquent aussi aux les contrats signés avant le 1er janvier :

- Majoration de 10% minimum pour les heures réalisées au-delà de la 45ème par semaine
- Indemnités d'entretien, minimum : 2.65€/j pour des journées de – de 9h ; 2.97€/pour des journées de 9h ; proratisable au-delà de 9h
- Absences pour enfant malade ou hospitalisé non rémunérées : 5 jours non consécutifs et/ou 14 jours consécutifs, par an à compter de la date anniversaire du contrat
- Indemnités congés payés (accueil 46 semaines ou moins) : suppression du paiement par 1/12ème et interdiction du paiement mensuel des 10% des congés payés dès le démarrage du contrat
- Régularisation : pour les accueils de 46 semaines ou moins, régularisations prévisionnelles aux dates anniversaires du contrat, cumulables et réglables uniquement à la fin du contrat
- Préavis de rupture : 8 jours si moins de 3 mois d'ancienneté
- Indemnité de rupture : 1/80ème des salaires bruts si plus de 9 mois d'ancienneté



LE SOMMEIL : UN BESOIN VITAL



Le sommeil est une des grandes fonctions vitales. Il s'organise progressivement pendant les 3 premières années de vie. Vers l'âge de 3 ans celui-ci va se rapprocher du sommeil adulte.

Les premiers mois de vie, l'enfant va avoir différentes phases de sommeil qui vont plus ou moins s'enchainer. On peut faire référence au petit train du sommeil : phase de sommeil agité, phase de sommeil calme, phase de veille calme, phase de veille agitée. Parfois un enfant peut faire des petits bruits, des pleurs, des soubresauts pendant la phase de sommeil agité. C'est tout à fait normal. Il ne faut pas intervenir car il y a un risque de le réveiller.

Chaque enfant évolue à son rythme. Certains vont faire leur nuit à 1 mois d'autre beaucoup plus tard…

Il est normal qu'un enfant se réveille la nuit ! Cela devient problématique quand celui-ci demande de l'aide pour se rendormir.

Vers 6 mois l'enfant peut être en capacité de s'endormir seul, mais ce n'est pas inné. C'est à vous de l'accompagner dans cet apprentissage. Cette acquisition doit se faire progressivement pour ne pas engendrer une frustration supplémentaire chez l'enfant. Exemple : rassurer l'enfant, diminuer progressivement la quantité des biberons, rester à coté de son enfant le temps qu'il s'endorme puis progressivement quitter la pièce avant qu'il ne s'endorme. Si un enfant s'endort seul, alors, quand il va se réveiller dans la nuit, il sera en capacité de se rendormir seul. A contrario, l'enfant va reproduire le même schéma d'endormissement qu'au coucher. Donc si vous lui proposez un biberon au coucher lorsqu'il va se réveiller dans la nuit, il est possible, qu'il redemande un autre biberon pour pouvoir se rendormir… Attention alors au risque de carries dentaires !

Laisser pleurer l'enfant engendre une angoisse supplémentaire et ce n'est pas bénéfique pour lui.

Vers 10 mois apparait l'angoisse de séparation chez l'enfant. Ce qui peut entrainer des difficultés à l'endormissement et des réveils nocturnes plus fréquents. Il est important de rassurer l'enfant en communiquant avec lui, en instaurant des rituels d'endormissement. Lui donner des limites dans la journée va également participer à lui apporter une sécurité affective. Dans son développement il est normal qu'il y ait des phases de régression. Donc il peut y avoir une marche arrière dans l'apprentissage. Voici un exemple de rituel d'endormissement : mettre le pyjama, se brosser les dents, lire une histoire… puis l'enfant s'endort seul dans son lit. Les écrans sont à éviter car cela stimule le cerveau donc retarde l'endormissement.

Le manque de sommeil des parents peut être un véritable fléau et peut avoir des répercussions sur la qualité de vie, sur le couple, sur la relation avec son enfant … **En cas d'épuisement, il est possible de ne plus supporter les pleurs de son enfant. Dans ce cas-là il ne faut pas hésiter à passer le relais** ou de laisser son enfant pleurer dans son lit, il est en sécurité ! Ça peut vous permettre de reprendre vos esprits et d'être plus disponible par la suite. **Secouer un bébé a des conséquences irréversibles qui peuvent entrainer la mort.** Pensez à prendre du temps pour vous ! Les enfants s'imprègnent des émotions de leurs parents qu'elles soient positives ou négatives.

Si vous rencontrez des difficultés avec le sommeil de votre enfant, ne restez pas seul ! Vous pouvez en parler avec les professionnels de santé ou de la petite enfance. Il existe des outils à mettre en place afin de vous aider dans cet apprentissage (ex : planning du sommeil).



LE MÉTIER DE RÉFÉRENT SANTÉ



Infirmier ou infirmier puériculteur de formation, le référent santé parcourt le territoire afin d'exercer ses missions dans les structures ayant des responsables de crèche avec un diplôme d'éducateur de jeune enfant. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant.

Il veille à la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins. Il est garant du suivi médical de chaque enfant. Il peut rencontrer les familles ayant des interrogations concernant les besoins des enfants comme, par exemple, l'alimentation, allaitement, le sommeil, etc.

Grâce à un nouveau décret, ce poste évolue en Référent Santé Accueil Inclusif. Le rôle éducatif du réfèrent est renforcé, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'expositions aux écrans et de santé environnementale. Il assure l'intégration des enfants en situation d'handicap ou atteints de maladie chronique, et coordonne le travail en partenariat avec les différents professionnels participant au suivi à l'extérieur ou à l'intérieur de la crèche (comme la PMI ou le centre médico-psychologique et infantile). Le référent forme les équipes aux différents gestes d'urgences, met en œuvre les protocoles indispensables, précise les modalités pour donner des traitements. Il est le seul juge et responsable des compétences techniques à acquérir et à effectuer par les différents professionnels de l'équipe.



Ouvrons les livres !

COUCOU HIBOU

Bébé Balthazar part à la découverte de la forêt et de ses animaux. Coucou, fait le coucou répondant au hibou.

Cette comptine populaire, où les personnages se répondent par jeu de coucou caché, permet d'insister sur la notion de permanence de l'objet. Les jeux de flaps aident l'enfant à aiguiser son sens de l'observation et à retrouver les animaux cachés.



Coucou hibou, de Marie-Hélène Place (Auteur) et Caroline Fontaine-Riquier (Illustrations). Ed. : Hatier

En musique



DANS LA FORÊT LOINTAINE

Dans la forêt lointaine
On entend le coucou
Du haut de son grand chêne
Il répond au hibou :
Coucou hibou
Coucou hibou
Coucou coucou coucou !

https://www.youtube.com/watch?v=TbFbDg1v7l4



ARTICHAUT À LA BARIGOULE

Ingrédients
1 artichaut
1 oignon,
1 gousse d'ail
Huile d'olive
2 carottes
Des petits pois



Préparation
Garder la partie la plus tendre de l'artichaut, la couper en 2 dans le sens de la longueur. Mettre 3 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une casserole avec l'oignon et l'ail hachés et 2 carottes crues coupées en petits cubes. Ajouter les petits pois.
Poser les artichauts, recouvrir d'eau, couvrir et laisser cuire environ 15 min.



Informations pratiques

L'application « Les 1000 premiers jours » permet de suivre les étapes du début de votre projet de parentalité aux 2 ans de votre enfant.
Sur cette application, vous trouverez des articles d'information rédigés par des professionnels, ainsi qu'un calendrier présentant tous les événements des 1000 premiers jours de vie de votre enfant.
C'est également un outil de prévention pour vous aider à évaluer le risque de la dépression post partum et à trouver un accompagnement adapté et géolocalisé.





Revue éditée par
LMV Agglomération
315 avenue Saint Baldou
84300 Cavaillon
Tel: 04 90 78 82 30
Mail : accueil@c-lmv.fr
Directeur de publication :
Gérard Daudet, Président
ISSN : 2678-6532
Dépôt légal : mars 2022
Photographies : LMV
Impression : Imprimerie Rimbaud, Cavaillon
Imprimé sur du papier PEFC

